

## Protocoles d'entente avec la Guinée

Le Canada et la Guinée ont signé deux protocoles d'entente portant sur l'exécution de projets de coopération.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de l'Accord général de coopération signé entre les deux pays le 8 juin dernier.

Le premier projet, d'une valeur de \$2,3 millions, répond aux priorités qu'accorde le gouvernement guinéen au développement du secteur des petites et moyennes entreprises. Son objectif est de mettre à la disposition du ministère des Petites et Moyennes Entreprises une assistance technique canadienne.

Le second projet, d'une valeur de \$250 000, fournira des petits équipements et des moyens de communication au personnel de santé dans les régions rurales, lequel compte environ 600 000 personnes.

La cérémonie de signature a eu lieu au terme de la visite officielle au Canada du ministre de la Coopération internationale de la République populaire révolutionnaire de Guinée, M. Marcel Cros.

## La PCAI participera à l'exploration du pétrole à la Jamaïque

La société Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) a signé une entente avec la Petroleum Corporation of Jamaica (PCJ), aux termes de laquelle elle appuiera la Jamaïque dans le domaine de l'exploration du pétrole et du gaz.

Cette entente, la première du genre conclue par PCAI depuis sa formation, a été signée à Kingston, le 21 juillet, par M. Peter Towe, président du Conseil d'administration de PCAI, et par M. William Saunders, président de PCJ, en présence du premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga, et du haut-commissaire canadien par intérim en Jamaïque, M. Clifford Garrard.

En vertu des termes de l'entente, des compagnies canadiennes fourniront de l'outillage et de la technologie à PCJ sous forme de services administratifs pour les travaux de forage sur terre. Elles assureront aussi l'évaluation du potentiel de pétrole et de gaz sur terre et au large des côtes de la Jamaïque par des relevés et

une interprétation complète de toutes les données géologiques disponibles. Il y aura également un programme de formation sur le chantier pour le personnel technique jamaïcain. Au nombre de ses obligations, PCJ devra fournir les biens et services locaux requis pour le projet.

### Objectifs de la PCAI

La société Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) est une filiale qui appartient entièrement à Petro-Canada et dont la création a été annoncée dans le Programme énergétique national.

Au cours des quatre prochaines années, PCAI consacrera \$250 millions pour aider les pays en voie de développement à devenir plus autosuffisants sur le plan énergétique en réduisant ou en éliminant leur dépendance vis-à-vis du pétrole importé.

Le facteur clé qui décide des études et de la réalisation d'un projet est la mesure dans laquelle on peut utiliser les biens, l'expertise et la technologie canadiens dans les pays récipiendaires.

## L'Italie fait don d'une fontaine au Canada



Office de tourisme du Canada

Lors d'une cérémonie qui a pris place à Windsor (Ontario), le 12 juin dernier, des représentants du gouvernement italien ont donné une fontaine en granite des Alpes aux autorités municipales de Windsor, pour remercier le Canada de l'aide financière accordée lors du tremblement de terre de 1976 à Udine, Italie. La fontaine a été érigée dans le parc Dieppe, l'un des nombreux jardins de roses aménagés par la ville le long de la rivière de Detroit; la rue adjacente porte le nom de Viale Udine. Sur la photo, M. Giancarlo Englaro (à gauche), président de la province d'Udine, les membres de la délégation italienne, et le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (quatrième en partant de la gauche) écoutent le maire de Windsor, M. Bert Weeks.

## Contrat passé avec l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a accordé un contrat à la Corporation commerciale canadienne (CCC), portant sur des services de pulvérisation aérienne, à l'appui du programme mené par l'OMS pour enrayer l'onchocercose.

Cette maladie a déjà atteint des dizaines de milliers de personnes en Afrique tropicale, au Yémen et dans certaines régions de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. L'infection est transmise par la filaire *Onchocerca volvulus*.

Le contrat, adjugé à l'issue d'un appel d'offres international de l'OMS, sera accordé en sous-traitance par la CCC à la société Viking Helicopters Ltd de Carleton Place (Ontario). Ce contrat prévoit la pulvérisation aérienne de pesticide sur les lieux de reproduction de la filaire dans le bassin du fleuve Volta. Il s'agit de réduire la fréquence et l'intensité de cette maladie, et d'ouvrir des terres fertiles mais désertes au peuplement humain, à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

Treize hélicoptères et avions à décollage et atterrissage courts à aile fixe, participeront à l'opération pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1983 au 31 décembre 1985.